

# AIDE AUX DIRIGEANTS DE STRUCTURE

## **Le service civique ?**

Engagement volontaire de 8 mois sans condition de diplôme.

### **Objectif :**

Mettre en phase un projet d'intérêt public et le projet personnel d'engagement d'un jeune.

Les missions de service public doivent permettre d'expérimenter ou de développer de nouveaux projets au service de la population.

## **Qui peut prétendre au service civique ?**

Seuls les organismes agréés par l'agence du service civique peuvent accueillir des volontaires en service civique.

La Fédération Française de Basketball dispose d'un agrément collectif auquel les structures sont rattachées.

## **Le volontaire :**

- \* Avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap).
- \* Ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'espace économique européen.

## **La mission :**

6 types de missions obtenues par la fédération afin d'obtenir l'agrément.

A voir avec un conseiller au CDOS pour définir le type de mission.

La durée de la mission via l'agrément de la fédération est de 8 mois.

Temps de travail = 24 à 48 h/SEMAINE sur 6 jours.

Entre 16 et 18 ans = 35h/SEMAINE sur 5 jours.

## **Indemnités**

L'indemnité est financée par l'état **soit 472.97 euros** versée directement au volontaire. (Versement effectué par l'agence de service de paiement).

**La structure** doit verser au volontaire une prestation de **107.58 euros**

**Une réduction supplémentaire est accordée par le CDOS (environs 20 euros mensuels) dans le cadre du respect du suivi de la formation (volet théorique et pratique)**

### **La formation civique et citoyenne.**

La structure doit assurer une formation civique et citoyenne. (Pratique et théorique.)

## **PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

1/ La structure demande son rattachement à l'agrément fédéral à [servicecivique@ffbb.com](mailto:servicecivique@ffbb.com)

2/ La Fédération envoie le formulaire en ligne de demande d'accueil.

3/ La structure renvoie le formulaire complété

4/ \* La Fédération valide la candidature et envoie un mail afin de saisir la mission. [www.service-civique.gouv](http://www.service-civique.gouv) pour diffusion

\* La FFBB fait la demande pour que la structure accède à ELISA (plateforme)

5/ La structure diffuse l'offre de mission

Sélectionne le jeune parmi les candidatures reçues

Passé l'annonce en statut « pourvue »

6/ La structure saisit les informations relatives au volontaire et à sa mission sur ELISA.

7/ \* Imprimer la notification d'engagement et la transmettre à l'ASP.

\* Copie pièce d'identité + RIB volontaire + RIB structure

\* Transmettre à la Fédération une copie de la notification de contrat d'engagement signée.